

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA		X	
7. Claire COCHET		X	
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER		X	
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI	X		
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN		X	

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**
Muriel **BORRELY-DUBINI**
Olivier **VERDENAL**
Aurore **FRAISSE**

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac
Directeur financier
Chargée de mission budgétaire CIAS

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 24.01.2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 30 janvier 2025 a été transmis le 24 janvier 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 30 janvier 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

La Secrétaire de Séance,
Pascale GLOUANNEC



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac (1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains) devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20250130-D120-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception en préfecture : 01/02/2025

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20250130-D120-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception préfecture : 31/01/2025



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

DÉLIBÉRATION

N° : 1 Année : 2025

Exécutoire le : 31 JAN. 2025

Publiée/Notifiée le : 31 JAN. 2025

Visée le : 31 JAN. 2025

ADMINISTRATION GENERALE

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Président propose de nommer un(e) secrétaire de séance qui assurera le compte-rendu des débats.

Le Conseil d'administration propose de désigner : Pascale GLOUANNEC

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la désignation de Pascale GLOUANNEC en tant que secrétaire de séance

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 16
- Présents et représentés : 16
- Votants : 16
- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 30 janvier 2025

Le Président,
Renald BERETTI

La secrétaire de séance,
Pascale GLOUANNEC



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20250130-D117-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception préfecture : 31/01/2025

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20250130-D117-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception préfecture : 31/01/2025

Acte à classer**D117**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-01-31T09-35-54.00 (MI258774852)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20250130-D117-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Désignation d'une secrétaire de séance

Date de décision : 30/01/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées
5.2.3. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [1 DELIB Désignation du secrétaire de séance.PDF](#) **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

[Page de garde CA
30012025.PDF](#)

Type PJ : 99_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 31/01/25 à 09:35

Par **BORRELY DUBINI Muriel**

Transmis

Date 31/01/25 à 09:35

Par **BORRELY DUBINI Muriel**

Accusé de réception

Date 31/01/25 à 09:42